

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU

20 juin 2014

Le vingt juin deux mil quatorze à 19 heures, le conseil municipal a été réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel PESQUET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 16 juin 2014 et conformément à l'ordre du jour annoncé.

Présents :

M BOULAIS M COIFFIER
Mmes AUBIN M BIARD Mme COURTADE M DESBUQUOIS
Mme HOULLEMARE M HUE Mme JOURDAN M NARCY Mme PANNIER

*Absents excusés : Mme COQUELIN-DROUILLON avec pouvoir à Mme JOURDAN
Mme BARRE avec pouvoir à M PESQUET*

M BOULAIS élu secrétaire de séance

Après lecture et signature du procès-verbal de la réunion précédente,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant l'augmentation du tarif de la Salle de l'Europe pour les locations pour les extérieurs et de la Caution

Les membres du conseil, à l'unanimité, acceptent d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que le tarif de la salle de l'Europe soit revu à la hausse pour les locations pour les extérieurs. Il est également proposé que la caution soit augmentée.

En effet, sur le plateau, la salle de l'Europe est l'une des moins chère. Monsieur Pesquet propose que le tarif soit donc augmenter de 450 € à 500 € pour les locations effectuées par les extérieurs.

Concernant la caution, Monsieur Pesquet explique qu'il y a des dérives lors des locations et que cela paraît un moyen de sensibiliser les personnes sur la tenue de la salle lors des locations. Monsieur Pesquet propose d'augmenter la caution et d'arrêté un montant à 800 € au lieu de 500 € actuellement.

*** Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter le tarif de la salle de l'Europe pour les locations effectuées par les extérieurs et la caution pour toutes les locations.**

- 500 € le week end pour les locations pour les extérieurs
- 800 € de caution

La séance est levée à 19h30